Regroupement Information Logement

Bilan d'activités 2021-2022

1945 rue Mullins. Bureau 100

Montréal (Québec) H3K 1N9

Téléphone : 514-437-8822

Courriel : info@rilpsc.org

Site web : www.rilpsc.org

Table des matières

Mot du conseil d'administration 1
Vie associative 2
Éducation populaire 6
Défense des droits 8
Soutien communautaire 13
Mobilisation et action collective 19
Logement social et communautaire 27

CRÉDITS

Rédaction : Hassan El Asri, Francis Dolan et Sébastien Laliberté.
Révision : Katherine Bigeard.

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Encore cette année, malgré les entraves apportées par une pandémie toujours très présente, le conseil d'administration (CA) et l'équipe de travail ont uni leurs forces pour préparer un retour à plus de normalité, mais qui annonce des besoins encore plus criants et un contexte toujours difficile. Outre les tâches régulières, un travail de fond a été accompli afin d'offrir une plus grande inclusivité et un meilleur fonctionnement.

Nous espérons que le présent rapport démontrera et rendra hommage à l'implication, au dynamisme, à la résilience et à la créativité d'une équipe et d'un CA, qui, soutenus par une solide équipe de bénévoles dévouée à la mission et des membres très actifs et fidèles ont contribué au rayonnement des activités du RIL.

Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont soutenus tout au long de l'année et nous espérons que c'est ensemble que nous relèverons les défis des années à venir.

I. Vie associative

1- Une implication citoyenne soutenue !

Pour une deuxième année consécutive, le Regroupement Information Logement (RIL) a continué d'adapter ses activités et ses actions aux consignes de la Santé publique relatives à la crise sanitaire. L'expérience de l'année précédente a permis d'apporter les ajustements nécessaires à l'accomplissement de l'exercice 2021-2022. Malgré les défis du contexte pandémique, la participation citoyenne au sein de l'organisme a totalisé **4712** heures de bénévolat :

- 158 participant.e.s ont assisté aux différentes assemblées ;
- 157 participant.e.s ont pris part aux mobilisations pour le droit au logement ;
- 284 participant.e.s ont participé aux ateliers d'éducation populaire ;
- 4 représentant.e.s ont assuré le rôle de porte voie de l'organisme aux séances du conseil municipal, consultations et instances de concertation ;
- 3 téléphonistes ont contribué à la mobilisation pour nos activités ;
- 1 réceptionniste a assuré l'accueil tout le long de l'année.

2- Un conseil d'administration dynamique

Le conseil d'administration (CA) est constitué de cinq personnes administratrices élues pour des mandats de deux ans.

Composition du conseil d'administration

Président : Normand Laforce

Vice-Présidente : Katherine Bigeard

Secrétaire : Aicha Ezzeroug

Trésorier : David Kosowoj

Administrateur : poste vacant depuis le 23 mars 2022

Le CA a tenu neuf rencontres en sus de son implication directe dans la représentation de l'organisme auprès des comités, assemblées et instances de concertations locales et nationales.

L’implication des membres du CA a totalisé 348 heures de bénévolat réparties de la façon suivante :

- 138 heures pour l’administration de l’organisme ;
- 210 heures pour les relations et les représentations extérieures.

La résilience organisationnelle

Le contexte pandémique a été parsemé de défis, mais aussi d’occasions d’apprentissage et d’adaptation. L’étalement de la pandémie pour un deuxième exercice consécutif a incité le CA à considérer l’adaptation du RIL non seulement comme le dépassement d’une situation critique, mais aussi comme un processus qui vise à consolider l’organisme continuellement. La notion de résilience organisationnelle a émergé au sein du RIL comme une approche lui permettant de renforcer constamment sa capacité à faire face aux défis et à les surmonter en dépit des conditions défavorables. Trois thèmes ont été identifiés comme prioritaires à l’aboutissement de cette vision :

Une vie associative toujours vigoureuse !

La pandémie a affecté la participation citoyenne et rendu le maintien d’une vie associative active et inclusive plus ardue. En vue d’une relance post-pandémique et dans l’objectif de redynamiser la participation citoyenne, de consolider et développer la vie associative, et de diversifier les lieux d’implication, le CA a procédé à la mise à jours des règlements généraux de l’organisme. Les règlements précédents prévoyaient une seule catégorie de membres, soit les membres actifs. Maintenant, deux catégories de membres sont offertes, soit les membres participant.e.s et les membres solidaires. Ainsi, les personnes intéressées par les orientations, les objectifs et les activités de la corporation et qui veulent devenir membres peuvent choisir la catégorie de membre qui correspond au mieux à leurs aspirations et leurs énergies

Le texte des règlements a été féminisé pour éviter les ambiguïtés au sujet du genre des personnes et améliorer la visibilité et la reconnaissance des femmes. Ce travail de mise à jour a permis également d’instaurer les balises indispensables à un meilleur fonctionnement des instances de l’organisme. Les nouveaux règlements généraux ont été approuvé lors de l’assemblée spéciale du 7 mars 2022.

Pour finir l’année en beauté, une bénévole a entamé la mise à jour de la vaste base de données des membres du RIL, un indispensable tremplin aux projets futurs de l’organisme.

Pour consolider les liens avec nos membres et les tenir informés, un projet d'infolettre électronique a été mis en place cette année. À une fréquence mensuelle, nos infolettres exposaient les défis liés à la conjoncture, les activités et les actions entreprises par l'organisme.

Des ressources humaines en constante évolution !

Le contexte de la pandémie a exacerbé les problèmes liés à la pénurie de personnel. En parallèle, il a démontré plus que jamais que la pérennité des organismes communautaires repose considérablement sur la disponibilité d'un personnel qualifiés et engagés.

Le remplacement d'un départ à la retraite, n'était pas évident. Le poste est demeuré affiché plus de quatre mois. Trois rondes d'entrevues se sont soldées par des désistements, et la personne sélectionnée lors de la quatrième ronde a déposé sa démission après quatre mois de travail. Le réaffichage du poste n'a pas donné de résultat, et le recours à la réaffectation interne s'est imposée comme l'unique solution pour combler la vacance et assurer la réalisation du plan d'action de l'année. Ce procédé soulève des questions liées à l'intérêt et à la motivation des membres de l'équipe de travail ainsi que des interrogations relatives à la surcharge du travail et au risque d'épuisement professionnel. L'accomplissement du plan d'action de cette année a nécessité plus de 100 heures de travail supplémentaire.

N'étant pas capable de d'être des compétiteurs au niveau salarial pour attirer des personnes qualifiées, l'organisme a misé sur l'offre de conditions de travail qui permettent une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. À cet effet, le CA a procédé à la mise en place d'une politique de conditions de travail susceptible d'assurer l'attraction et la rétention des personnes salariées.

Une consolidation du financement proactive !

L'aboutissement du travail du RIL, son autonomie et l'indépendance de ses choix reposent sur la disponibilité d'un financement récurrent et adapté à sa mission. L'insécurité financière fragilise l'organisme et lui impose d'opérer via des plans de court terme. Elle ne lui permet pas de se projeter suffisamment sur le moyen et le long terme, et ce au moment où les atteintes aux droits des locataires dépassent les échelles temporelles et s'inscrivent davantage dans une logique structurelle.

Le sous-financement rend incertain l'avenir d'autant plus que le retour des politiques d'austérité est anticipé dans les prochaines années et que les organismes communautaires sont souvent les premières victimes de ces politiques. Conscient que le budget provincial du printemps 2022 constitue la dernière chance de faire des gains financiers dans le cycle politique actuel, le RIL a misé sur sa mobilisation dans

le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* qui unit, depuis 2016, les différents secteurs de l'action communautaire autonome du Québec. En parallèle, il a présenté des scénarios de consolidation de son financement directement à ses principaux bailleurs de fonds, tout en explorant d'autre pistes pour financer ses projets.

3- Une équipe de travail engagée !

Réception : Normand Laforce

Coordination : Hassan El Asri

Organisation communautaire : Francis Dolan

Organisation communautaire : Sébastien Laliberté

L'équipe de travail a été consolidée par l'embauche de Francis Dolan au poste d'organisateur communautaire. La réception est toujours assurée par une personne bénévole.

II. Éducation populaire

Cet axe de travail vise à outiller les participant.e.s et à susciter une prise de conscience individuelle et collective au sujet des conditions de vie et de logement. L'objectif est de développer une réflexion critique, stimuler le sens de l'engagement et la mise en action.

1. Ateliers sur le logement social et communautaire

Ces ateliers constituent une porte d'entrée pour notre organisme. Ils sont conçus de manière à faciliter l'intégration des nouveaux membres. Ils présentent un survol du logement social et communautaire, tout en mettant l'accent sur le rôle de la mobilisation collective dans le développement de nouveaux projets ainsi que dans leur pérennité. Les participant.es sont alors invité.e.s à s'investir pleinement dans l'organisme. En parallèle, ils et elles peuvent également s'inscrire comme requérant.e.s sur la liste du Projet Saint-Charles.

Cette année, 14 ateliers ont été organisé en faveur de 82 participant.e.s, et ce dans le respect des consignes de la Santé publique. Pour ce faire, nous avons réduit le nombre de participant.e.s afin de permettre une distanciation physique sécuritaire. De plus, nous avons commencé à offrir cet atelier en anglais, et deux ateliers ont déjà été organisés pour les personnes anglophones.

2. Présentations et soirées de discussion

En plus des ateliers sur le logement social tenus sur une base régulière, nous avons organisé des ateliers-discussion et des présentations thématiques sur les enjeux du logement. En tout, ce sont sept (7) activités qui ont été organisées au cours de l'exercice 2021-2022, cinq (5) en présentiel et deux (2) en mode virtuel ou hybride. Nous avons ainsi pu offrir ces activités d'éducation populaire malgré les aléas de la pandémie qui nous obligeaient parfois à faire virtuellement des activités que nous aurions autrement faites en personne et, dans certains cas, à annuler ou reporter certains événements. Ces activités organisées directement par le RIL ou en partenariat avec d'autres organismes ont permis de rejoindre plus de 200 résident.e.s du quartier afin de partager et discuter des constats et analyses issues, notamment, du *Portrait de l'Habitation à Pointe-Saint-Charles* que nous avons publié au mois de décembre 2021.

3. Assemblées du Projet Saint-Charles

Le projet Saint-Charles regroupe les requérant.e.s du logement social et promeut avec eux le développement de nouveaux projets de logements communautaire dans le quartier. Les assemblées du Projet Saint-Charles offrent un espace d'information, de discussion et d'identification des pistes de solutions collectives. L'objectif étant de développer le pouvoir d'agir des membres requérant.e.s , et ce dans une perspective d'auto-prise en charge collective des conditions de vie et de logement en particulier.

Cette année, nous avons tenu trois (3) assemblées du Projet-Saint-Charles réunissant 91 participant.e.s. Le mode virtuel, employé pour l'ensemble de ces réunions, nous a permis de bien partager l'information quant aux développement des logements sociaux et communautaires dans le quartier, mais ce n'était pas le meilleur format pour engager des discussions approfondies sur les détails de ces développements et sur les attentes qualitatives des ménages requérants.

Le message est clair !

III. Défense des droits

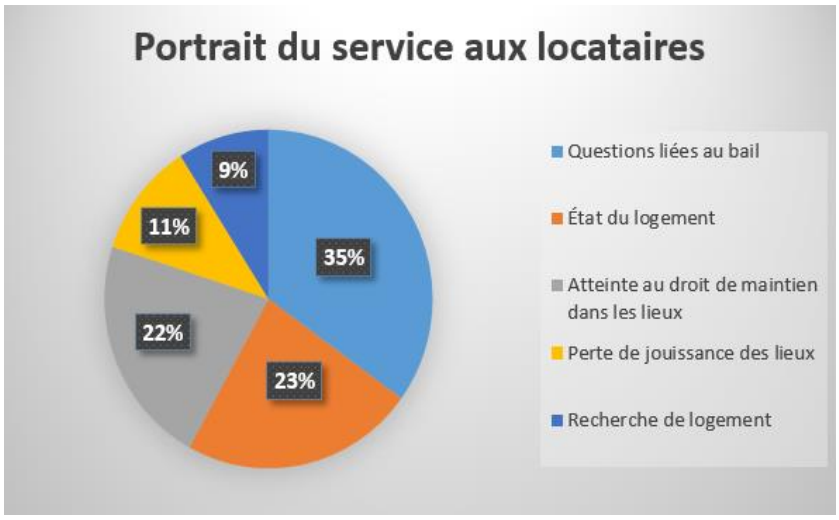

Le RIL offre un soutien aux locataires qui rencontrent des difficultés relatives à leur logement. Ce service consiste principalement à informer les personnes qui contactent l'organisme sur leurs droits et obligations en tant que locataires. Nous offrons de l'aide pour la rédaction de divers lettres et avis ainsi que pour la préparation d'audiences au Tribunal du logement (TAL). Pour la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, l'organisme a reçu 1250 demandes d'information de la part de locataires aux prises avec des problèmes de logement. Les entretiens se sont faits majoritairement par téléphone, courriel ou visioconférence. Les rendez-vous qui se sont tenus en personne l'ont été dans le respect des mesures sanitaires. Afin d'offrir notre soutien au plus grand nombre de locataires possible, le service est offert en français, anglais, arabe et espagnol. La compilation annuelle démontre que 70% des entretiens se sont déroulés en français, 25 % en anglais et 5% en arabe ou espagnol. Les demandes de soutien des locataires portaient sur les sujets suivants :

État du logement

Pointe-Saint-Charles étant le plus ancien quartier de Montréal après le Vieux-Montréal, les immeubles de ce parc locatif vieillissant y sont souvent en mauvais état. Infiltration d'eau, plomberie défaillante et moisissures sont des problèmes d'insalubrité fréquents. Souvent, les locataires n'osent pas entreprendre de démarches légales pour forcer leur propriétaire à effectuer les travaux de peur de s'exposer à des représailles. En ce qui concerne la vermine, nous assistons à une épidémie de souris dans le quartier. Les propriétaires d'immeubles ne semblent pas prendre ce problème au sérieux et les compagnies de gestion parasitaire n'arrivent pas à régler le problème de façon satisfaisante. Les écureuils sont une autre source de soucis pour plusieurs locataires dans le quartier. Ces petites bêtes s'introduisent dans les murs et les entre-toits des immeubles et causent bien des désagréments aux locataires.

Perte de jouissance des lieux

Les problèmes de perte de jouissance du logement rencontrés sont majoritairement des cas de différends de voisinage. Les immeubles mal insonorisés, les horaires de vie différents et des problèmes de santé mentale expliquent ces troubles du « vivre ensemble ». Il arrive que des locataires vivant en coopérative nous contactent au sujet de mésententes quant à l'interprétation des divers règlements de leur organisme.

Atteinte au droit de maintien dans les lieux

Afin de contourner la règlementation mise en place par l'arrondissement pour freiner les évictions, les propriétaires désireux de se débarrasser de leurs locataires semblent désormais recourir à la reprise de possession du logement. Ce qui explique le pourcentage élevé de reprise cette année. Nous avons reçu néanmoins plusieurs signalements d'évictions pour agrandissement ou subdivision. Plusieurs propriétaires, ignorant l'existence du règlement ou utilisant ce recours de mauvaise foi, ont néanmoins envoyé des avis d'éviction à leurs locataires. Dans les cas des rénovictions, les propriétaires ne respectent jamais les dispositions du Code civil du Québec et n'envoient pas d'avis avisant de travaux majeurs. Dans ces cas, les propriétaires ont clairement l'intention de se débarrasser de leurs locataires pour relouer plus cher après avoir rénové leur immeuble.

Questions liées au bail

Cette année nous avons assisté à une explosion des demandes d'information concernant les augmentations de loyer à la période du renouvellement des baux. Plusieurs locataires nous ont rapporté avoir subi de l'intimidation de la part de leurs propriétaires, qui affirmaient qu'ils devraient quitter à la fin du bail s'ils refusaient la hausse demandée. Un propriétaire a même menacé de mettre le feu à son immeuble si les locataires n'acceptaient pas la hausse proposée !

Les augmentations demandées étaient dans une large part démesurées par rapport à ce que le Tribunal administratif de logement autorise. En outre, très souvent, les locataires vivaient dans des logements vétustes et dans des immeubles mal entretenus. Nous avons commencé à recevoir des appels de ménages plus fortunés qui louent des logements dans des immeubles de copropriété divise (condos). Ces locataires qui paient déjà des loyers très élevés ont reçu des avis d'augmentation de loyer particulièrement salés. Avec l'inflation galopante et les revenus qui stagnent, nous accueillons des ménages qui, il n'y a pas si longtemps, n'étaient pas touchés par la crise du logement. Et nous anticipons une augmentation de ces cas si les politiques gouvernementales n'offrent pas plus de protection.

Recherche de logement

Plusieurs locataires nous ont contacté, encore cette année, pour savoir où trouver un logement. La plupart de ces appels provenaient de ménages n'ayant pas renouvelé leur bail ou ayant reçu un avis de reprise de logement. La pénurie de logement à loyer abordable que nous connaissons actuellement complique considérablement la situation pour les ménages à faible et modeste revenu.

Détail du service au locataires

Problématique	Taux
État du logement	
Insalubrité	8%
Vermine	9%
Besoin de réparations	5%
Sinistre	1%
Perte de jouissance des lieux	
Voisinage	5%
Travaux majeurs	3%
Harcèlement	2%
Discordance relative à la vie associative en coop	1%
Atteinte au droit de maintien dans les lieux	
Reprise de logement	10%
Rénoviction	6%
Éviction	6%
Questions liées au bail	
Cession de bail	5%
Paiement du loyer	4%
Hausse de loyer	16%
Résiliation, renouvellement, demandes au TAL	10%
Recherche de logement	9%
Total	**100%**

Provenance des demandes de services

La très grande majorité des demandes de soutien reçues (825) proviennent de Pointe-Saint-Charles. Un quartier qui ne compte que 5188 logements locatifs et dont le tiers des immeubles sont des logements sociaux. Ce qui démontre que la crise du logement que nous traversons frappe durement et exacerbe les besoins déjà énormes dans le secteur. L'organisme réussit à rejoindre la population par de l'affichage de rue, la distribution porte à porte de tracts et dépliants, via notre page Facebook, par le référencement des autres organismes, de l'arrondissement, et par le bouche à oreilles.

Un total de 425 demandes, soit 33% de l'ensembles des demandes de soutien provient de l'extérieur du quartier. Le 2% des personnes sans domicile fixe ne comprend pas les personnes en situation d'itinérance cachée, mais uniquement celles qui sont à la rue ou dans un refuge.

Provenance des demandes de soutien	**Taux**
Pointe-Saint-Charles	67%
Le Sud-Ouest et Ville Marie	9%
Ouest de Montréal (Verdun, Lachine, CND, Pierrefonds)	7%
Extérieur de Montréal	7%
Plateau Mont-Royal	5%
Est de Montréal et Montréal Nord	3%
Sans domicile fixe	2%
Total	**100%**

Maisons de chambres

Suite à une opération de rénoviction de masse qui vise l'ensemble des locataires d'une importante maison abritant une trentaine de chambres dans le sud du quartier, nous avons intensifié notre travail lié à la défense des droits des résident.e.s des maisons de chambres et au maintien de la vocation initiale de ces milieux de vie. Aussitôt informés de la situation, nous avons procédé à une visite des lieux pour distribuer des dépliants informatifs, et surtout pour établir des contacts directs avec un maximum de résident.e.s. La clinique communautaire nous a aussi mis en contact avec ceux et celles qui sont allés rencontrer un.e travailleur.euse social.e à ce propos. Par la suite, nous avons procédé à un travail d'organisation communautaire qui a permis de regrouper les personnes touchées pour constituer un front commun face au nouveau propriétaire, spécialisé dans cette niche d'affaire qui consiste en la conversion d'immeubles

similaires. Deux rencontres collectives ont été organisées pour informer et soutenir les locataires. Une première avec d'autres intervenant.e.s du quartier qui travaillent directement avec ces personnes. Une seconde avec deux avocats spécialisés en droit du logement qui ont été invité pour présenter aux locataires les différentes avenues légales possibles. Nous avons ainsi suivi une dizaine de locataires, sur plusieurs mois, afin de les aider à faire respecter leur droit au maintien dans les lieux.

En parallèle à notre intervention directe auprès des résident.e.s, nous avons entrepris des démarches auprès des services de l'arrondissement et des élu.e.s qui visent le maintien de la vocation initiale de la maison de chambres concernée. Estimant important d'assurer la sauvegarde de ces milieux de vie qui constituent un pilier de la prévention de l'itinérance, nous avons intensifié notre travail de représentation auprès de l'arrondissement et du Service d'Habitation de la Ville de Montréal pour qu'ils intervient plus activement dans leur protection. Nous avons initié un groupe de travail constitué des organismes qui agissent auprès des résident.e.s des maisons de chambres, au niveau de leur socialisation. L'objectif était d'élaborer des pistes de solution pour la sauvegarde de ces milieux de vie en voie de disparition. La Ville a entendu notre appel et a adopté un élargissement du droit de préemption afin d'y inclure les maisons de chambres. Nous avons été invités à une rencontre de travail local pour contribuer à l'établissement de la liste des maisons de chambres qui seront soumises à ce nouveau droit de préemption. La liste adoptée sera dévoilée dans les prochains mois.

IV. Soutien communautaire

Le RIL maintient, depuis 2009, un programme de soutien communautaire à une maison de chambres (Maison 13) appartenant à la Société d'amélioration de Pointe-Saint-Charles (SOCAM). Cet axe de travail vise à :

- briser l'isolement des résident.e.s et assurer le maintien d'un milieu de vie inclusif ;
- soutenir les locataires dans les différentes démarches visant la résolution de leurs problèmes et l'amélioration de leurs conditions de vie et de logement ;
- développer le pouvoir d'agir des résidents et susciter une prise en charge collective de leur milieu de vie.

La maison de chambres (Maison 13) concernée abrite 50 chambres et se situe au cœur de Pointe-Saint-Charles. Elle attire principalement une population vulnérable faisant face à la pauvreté, au vieillissement et aux dépendances diverses. Elle est aussi un lieu de transition pour les nouveaux arrivants et pour des personnes vivant une nouvelle étape dans leur vie. Une salle communautaire est aménagée à l'intérieur de l'édifice, et les locataires peuvent s'y réunir pour échanger, collaborer et planifier des activités de groupe qui visent l'amélioration de leurs conditions de vie. Un.e intervenant.e communautaire est présent trois jours par semaine pour faciliter la socialisation et le bon voisinage, ainsi que pour donner du soutien aux locataires.

Au cours de la dernière année, nous avons été confronté à la réalité de la pénurie de main-d'œuvre. L'intervenante qui avait été recrutée au début de l'année 2021 a quitté son poste au début de juillet. Le processus d'embauche qui s'en est suivi s'avérant infructueux, le poste d'intervention communautaire a été confié, au début du mois d'octobre, à un employé qui travaillait déjà au RIL et qui a manifesté un intérêt pour ce projet.

L'intervention communautaire

Les demandes de location des chambres à la Maison 13 proviennent de diverses sources comme le réseau de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires ou directement des personnes qui contactent le RIL en recherche de logement. Afin d'établir un premier contact et un accompagnement lors du processus précédant la signature du bail, la visite des chambres disponibles et le soutien à la démarche des candidat.e.s sont assurés par l'intervenant.e communautaire.

La salle communautaire à la Maison 13 fait office de bureau pour l'intervenant.e ainsi que de lieu de rencontre pour les résident.e.s qui désirent socialiser ou qui sont à la recherche de soutien ou d'informations. Dans le respect des consignes sanitaires, le local a hébergé les cafés-rencontres. À raison de 2 après-midi par semaine, les résident.es pouvaient y trouver écoute, soutien et informations sur divers sujets. La cour arrière a également servi d'espace de socialisation pendant la saison estivale.

Barbecue et jasette dans la cour de la Maison 13

Les ressources les plus recherchées au cour de l'exercice 2021-2022 ont été l'aide à la recherche de logement, la lecture, la traduction de document ainsi que la francisation.

Comité des résidents : une des caractéristiques de la Maison 13, qui la distingue des maisons de chambres privées du quartier, est certainement son Comité des résidents. Quiconque demeure dans cette maison peut participer sur une base volontaire à ce comité où il est possible d'exprimer ses idées et proposer des activités qui rencontrent les intérêts des résident.e.s. Le Comité permet de briser l'isolement, de partager et d'acquérir certaines aptitudes et expériences qui sont transférables à d'autres milieux de vie. Les participant.e.s se retrouvent mieux outillés pour la recherche d'un logement communautaire, voire d'un emploi.

Journée internationale des femmes : le 8 mars, l'intervenante a effectué une tournée porte-à-porte pour consolider les contacts avec les résidentes et susciter leur participation à la vie associative de la Maison 13. Chaque résidente a reçu une rose, du chocolat et une carte de souhait à cette occasion. Les femmes ont été très touchées par cette visite une meilleure communication s'en est ensuivie.

Barbecues : à la maison de chambre, le barbecue est un évènement très prisé. C'est une opportunité pour les résident.es de se retrouver, manger ensemble et socialiser. À la demande du Comité des résident.e.s, les BBQ ont été organisés à la fin du mois, moment où des locataires éprouvent des difficultés financières, ce qui a décuplé le plaisir des participants.

Frigo communautaire : afin de dépanner les résident.e.s, un frigo communautaire a été expérimenté. Les résident.e.s furent encouragés à y déposer les aliments qu'ils et elles avaient en surplus et à prendre dans le frigo ce dont ils avaient besoin. Parallèlement à cette initiative, les résident.e.s ont été invité.e.s à utiliser les ressources des banques alimentaires du quartier, le frigo communautaire ne pouvant pas combler l'ensemble des besoins alimentaires.

Jardinage : le 27 mai, les résident.e.s étaient ravi.e.s de pouvoir jardiner et embellir la cour extérieur commune. Le matin un bénévole est allé chercher les plantes avec l'intervenante. Et l'après-midi, les participant.e.s, qui avaient hâte de commencer, sont arrivés avant l'heure prévue. A la fin de l'activité, crème glacée, chocolats, biscuits et jus ont récompensé les vaillants jardinier.e.s.

La vie fleurit dans la cour de la Maison 13

Vaccination : en collaboration avec la Clinique communautaire, une clinique de vaccination a été organisée dans le local communautaire de la Maison 13, et 22 résident.e.s ont profité de cette opportunité pour recevoir leur seconde dose. L'activité s'est déroulée dans la bonne humeur, et ce fut une autre occasion pour les résident.e.s de socialiser, dans le respect des consignes sanitaires. Ceux et celles qui n'étaient pas disponibles ce jour-là ont reçu l'information leur permettant de savoir où aller pour recevoir le vaccin.

Dîner de Noël : le traditionnel dîner de Noël de la Maison 13 s'est tenu le 15 décembre dans un restaurant du quartier chinois. Fidèle à cette tradition, le Maire de l'arrondissement Le Sud-Ouest, Benoit Dorais, est venu partager le repas avec des résident.e.s de la maison de chambres, qui ont grandement apprécié sa présence et ont profité du moment pour discuter directement avec lui. Plusieurs cadeaux ont été remis aux participant.e.s à cet événement, et c'est dans la liesse que chacun a regagné son logis.

Anniversaires : des cartes de souhait ont été offertes aux résident.e.s à l'occasion de leur anniversaire. Les petites attentions font toujours plaisir et mettent le sourire aux lèvres !

Contrer les effets mortels de la drogue : les cas de surdoses sévères et de décès suite à la consommation d'opioïdes présents dans les drogues de rue sont bien présents à Montréal. Bien que la consommation de drogues dures à la Maison 13 ne soit pas très répandue, du Nalaxone a été acquis pour intervenir en cas de problème.

Distribution des bottins de ressources : un bottin des ressources communautaires du quartier Point-Saint-Charles allant de la sécurité alimentaire aux loisirs a été mis à la disposition des résident.e.s. Un outil très apprécié pour mieux connaître le quartier et améliorer sa qualité de vie.

Extermination : les chambres sont des espaces de vie restreints qui peuvent très rapidement devenir encombrés. Dans les situations de présence de vermine, il est difficile, voire impossible pour les gestionnaires en contrôle parasitaires d'effectuer les traitements nécessaires.

Un effort particulier été déployé pour s'assurer de l'étanchéité des chambres afin de limiter la propagation en cas de présences de vermine : les joints sous les moulures ont été tous scellés, les trous derrière les plinthes électriques et autour des tuyaux de plomberie ont été colmatés, et des conseils ont été donnés aux résidents pour éviter ce genre de problèmes.

Sécurité : un bon sentiment de sécurité règne à la Maison 13. Cependant, les intervenant.e.s ont dû sensibiliser certain.e.s résident.e.s sur l'importance de refermer les portes et les fenêtres des espaces communs, accessibles de l'extérieur. Il arrive à l'occasion que des personnes ne résidant pas à la Maison 13 tentent d'y pénétrer pour passer la nuit dans les toilettes communes. Cette situation était particulièrement exacerbée par le couvre-feu au printemps 2021.

Formation continue et partage d'expertise

Les organismes du quartier qui interviennent auprès de personnes aux prises avec des problèmes de santé mental ont organisé des *Rendez-vous de Santé mentale* sous forme de rencontres pour échanger sur le sujet. Le RIL présenté un portrait de la situation des maisons de chambres du quartier, afin de sensibiliser les participant.e.s à l'importance de ce type d'habitation, qui joue le rôle de dernier rempart contre l'itinérance et constitue une porte d'entrée vers stabilisation résidentielle. L'intervenant communautaire a

aussi participé à travers ce réseau à une formation organisée par l'équipe d'Urgence psychosociale-justice du CIUSSS Centre-Sud qu'il lui a permis de développer ses compétences d'intervention.

Avec le soutien de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, un groupe d'entraide et de co-développement a été mis en place dans le but de soutenir et outiller les intervenant.e.s qui agissent auprès des personnes vulnérables aux prises avec des problèmes de santé mentale. L'intervenant communautaire a participé à trois rencontres et juge ces moments de partage très utiles.

Aperçu des principales interventions effectuées au cour de l'année 2021-2022.

- Visites de chambres pour les nouveaux locataires et soutien pour compléter les demandes de location ;
- Suivi et accompagnement auprès de la SOCAM lors de la signature des baux ;
- Suivi des demandes de réparations et des exterminations ;
- Mobilisation des locataires ;
- Suivi avec des intervenants, des infirmières, des psychologues et des intervenants sociaux pour assurer une stabilité résidentielle ;
- Aide pour remplir des formulaires, lecture et traduction de documents pour les locataires aux prises avec des problèmes de littératie ;
- Intervention pour la résolution des conflits entre les locataires ;
- Soutien lors des retards de paiement de loyer ou d'encombrement des chambres.

Témoignage

Gratitude ! C'est le mot qui me viens à l'esprit pour le RIL. Je suis arrivé à la maison de chambre de SOCAM, sur la rue centre en 2017 désemparé et sans rien sauf mon sac à dos. Avec le support des intervenants du RIL à la Maison 13 pour me conseiller et m'orienté à travers leurs ateliers, repas communautaire, sortie organisé, aménagement paysagé et surtout l'écoute, ils m'ont permis de retrouver mes valeurs. Leurs connaissances du milieu pour me diriger vers des ressources nécessaires lorsque j'avais des besoins ou des informations à demander. J'ai été en mesure de reprendre le contrôle à mon rythme sur ma vie. Cette année avec leurs supports j'ai été en mesure de trouvé un logement et retrouvé la garde de ma fille. Pour toutes ces raisons, un gros Merci et longue vie à toutes l'équipe du RIL.

Benoît

Synthèse des activités collectives

Rencontres du comité des résidents	Nombre de rencontres	Total de Participations
Rencontres de planification et préparation des activités	2	12

Activités collectives	Nombre d'activités	Total de Participations
Jardinage collectif	1	5
Repas communautaires	1	5
Barbecue	2	36
Repas du temps des fêtes et remise de cadeaux	1	16
Sortie collective	1	6
Vaccination	1	22
TOTAL :	7	102

V. Mobilisation et action collective

Le RIL s'identifie comme un organisme de défense collective des droits. Son travail s'articule autour de la mobilisation communautaire, qui a pour objectif de dénoncer les violations des droits sociaux, identifier et promouvoir des alternatives dans une perspective de transformation sociale.

L'organisme s'est doté d'un Comité de mobilisation qui regroupe les membres et les personnes salariées pour discuter et planifier des activités de mobilisation vouées à la défense du droit au logement. Lors de la rencontre du 30 octobre 2021, les participant.e.s ont identifié le phénomène des évictions comme étant une problématique devant faire l'objet d'une rencontre publique dans le quartier. Lors de la rencontre du 24 mars 2022, une permanente du RCLALQ est venu présenter les principaux enjeux concernant les droits des locataires. Cette rencontre a servi de tremplin à la mobilisation de Pointe-Saint-Charles à la Journée des droits des locataires du 24 avril 2022.

1- Au niveau local

Le RIL est un membre actif d'Action-Gardien, la Corporation de développement communautaire (CDC) de Pointe-Saint-Charles. Il assure une présence assidue aux assemblées générales mensuelles et aux comités de la CDC. Deux membres de la permanence sont délégués à la représentation de l'organisme dans la concertation locale.

La fréquence des rencontres, qui était bihebdomadaires en contexte pandémique, est revenue à la normale à raison d'une rencontre mensuelle. Nous avons participé à 13 assemblées générales. En septembre, nous avons dressé un bilan de la situation préoccupante d'une maison de chambres privée dont le nouveau propriétaire tente de rénovincer les locataires. Un intervenant a également présenté les dossiers prioritaires du RIL lors du petit-déjeuner de la rentrée, tenu le 22 septembre 2021.

Espace en voie de disparition

La campagne Espace en voie de disparition, portée conjointement avec Action Gardien, a occupé une part importante des activités de mobilisation locale, d'éducation populaire, d'action collective ainsi que de représentation politique du RIL au cours de l'année. Nous avons entre autre publié le *Portrait de l'habitation à Pointe-Saint-Charles* qui était en préparation depuis deux ans. Ce travail met en lumière les phénomènes de transformation rapide du quartier et l'effritement du parc locatif abordable dans les dernières années. Les différents constats qui ressortent de cette étude nous amènent à porter une attention

particulière et une vigilance constante pour la sauvegarde du parc locatif et son accessibilité pour les ménages à faible et modeste revenu.

Nous avons profité du lancement de cette étude pour en faire une présentation et soumettre des pistes d'action directement aux élu.e.s de notre arrondissement. De plus, nous avons utilisé les données issues du Portrait afin d'informer et mobiliser les résident.e.s de notre quartier sur les enjeux entourant le cadre bâti et les effets de la gentrification qui touchent directement les locataires et qui mènent au déplacement/remplacement d'une couche de la population du quartier. Cela a nourri l'organisation d'activités d'éducation populaire axées sur la protection du parc locatif et les transformations sociales, et le cadre bâti de Pointe-Saint-Charles.

Planification-Territoire

C'est une instance de travail qui traite les enjeux de l'aménagement du quartier. Le comité assure le suivi de l'actualité et des exercices de planification et de consultations publiques qui concernent notre territoire d'intervention. Le RIL siège sur ce comité en tant que porteur du dossier « Logement ». Encore une fois cette année, notre expertise a été mise à contribution dans l'analyse de l'acceptabilité sociale et des retombées locales liées aux projets immobiliers prévus dans le quartier.

Bridge-Bonaventure

Les enjeux liés au redéveloppement du secteur Bridge-Bonaventure ont occupé une part considérable des efforts de mobilisation et de représentation que nous avons déployés cette année. Suite à l'opération populaire d'aménagement (OPA) à laquelle nous avons participé activement, nous avons entrepris, avec Action-Gardien, une relance des activités publiques relatives au réaménagement du secteur. Pour ce faire, nous avons organisé deux manifestations au printemps 2021, qui se sont terminées au bassin Peel. Une première le 8 mai 2021, en partenariat avec le FRAPRU et le POPIR, une seconde le 19 juin 2021, avec Action-Gardien et d'autres organismes du milieu. Par la suite, dans le cadre des élections municipales, nous avons organisé une tournée des bureaux électoraux des principaux partis politiques en lice dans le Sud-Ouest afin de faire valoir nos revendications quant au réaménagement du secteur. Le RIL a ainsi occupé une place centrale dans la mobilisation locale qui s'articule autour de la réalisation d'un important chantier de logements sociaux sur les terrains fédéraux du bassin Peel. De plus, nous avons été un interlocuteur de premier loge des instances publiques dans le cadre des représentations politiques que nous avons menées avec la Ville de Montréal et la Société immobilière du Canada (SIC), qui possède un immense terrain dans le secteur. Au cours de l'année, nous rencontré des représentant.e.s de ces entités à

plusieurs reprises pour faire valoir l'importance d'un développement à échelle humaine basé sur la formule du logement social, qui présente une réponse pérenne à la crise du logement actuelle, qui touche durement Pointe-Saint-Charles ainsi que bien d'autres quartiers de Montréal.

La force de l'union

2- Les regroupements nationaux

Le RIL est membre participant de deux regroupements nationaux qui luttent pour le droit au logement dans deux perspectives variées mais complémentaires : l'une axée sur la défense des droits des locataires, l'autre sur la promotion du logement social.

2.1 Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Tout au long de l'année, nous avons participé aux activités du Regroupement. En outre, des assemblées générales et des manifestations, nous avons participé au rencontres du Groupe de Montréal. Nous avons contribué étroitement aux rencontres liées à la protection des maisons de chambres et de leurs locataires

et nous avons assisté d'autres comités logements dans le développement de meilleurs tactiques d'intervention grâce à l'expertise que nous avons développé dans les dernières années.

2.2 Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Le RIL est membre participant du Front d'action populaire en réaménagement urbain. Il participe assidûment à la Vie associative, aux comités de travail et aux mobilisations organisées par ce regroupement.

Congrès, assemblées générales, et autres rencontres

En raison du contexte sanitaire, le Congrès du FRAPRU s'est tenu en mode virtuel les 10 et 11 juin 2021. La délégation du RIL a participé aux 3 assemblées générales virtuelles tenues au courant de l'exercice 2021-2022 lors des mois de septembre, novembre et janvier.

Un représentant du RIL a participé également à un comité de travail ad hoc mis en place pour analyser la question des revenus plafonds liés au programme AccèsLogis, et qui concernent les ménages à faibles revenus non admissible au programme Supplément au loyer.

Table des groupes de Montréal

Cette instance régionale regroupe les comités logement de Montréal membres du FRAPRU. Elle traite les enjeux métropolitains qui ne peuvent être abordés au sein des instances nationales. Elle permet également d'articuler les revendications et d'organiser les campagnes et les activités qui visent l'administration municipale. Un membre de la permanence est affecté à la représentation de l'organisme dans cette instance. Il a participé à sept (7) rencontres au courant de l'exercice 2021-2022.

3- Actions et mobilisation

Au cours de l'année, nous avons participé à quatorze (14) manifestations réunissant un total de cent vingt-cinq (125) participant.e.s mobilisé.e.s par le RIL. La majorité de ces manifestations concernaient spécifiquement le logement (8). Trois (3) visaient à revendiquer un meilleur financement des organismes communautaires, et les autres étaient en lien avec les droits des migrant.es, la précarité dans son ensemble et l'environnement. Étant donné que la pandémie rendait difficile les déplacements interurbains, l'entièreté des manifestations se sont déroulées sur l'île de Montréal. Cinq (5) ont eu lieu à Pointe-Saint-Charles, six (6) au Centre-ville, deux (2) dans Parc-Extension et une (1) dans le Plateau-Mont-Royal.

Avril 2022 : par solidarité avec les locataires d'un immeuble du Plateau-Mont-Royal victimes des pratiques frauduleuses de propriétaires qui veulent augmenter leurs profits, une délégation du RIL s'est jointe à un rassemblement de soutien organisé devant le Parc Lafontaine.

Mai 2021 : une importante manifestation qui réclamait un réinvestissement public dans le logement social au Québec s'est tenue à Montréal. Le RIL était au cœur de l'organisation de cette marche qui s'est terminée au bassin Peel, dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Septembre 2021 : dans le cadre de la campagne électorale fédérale, le RIL a participé à une action tintamarre devant le bureau de campagne de Justin Trudeau pour revendiquer des investissements majeurs de la part du gouvernement fédéral pour financer le logement social.

Ce même mois, le RIL s'est joint à une délégation d'organismes de Pointe-Saint-Charles pour participer à la journée de grève pour le climat.

Octobre 2021 : dans le cadre de la campagne électorale municipale, le RIL a pris part à une manifestation organisée au Centre-Ville de Montréal pour porter les demandes des groupes communautaires relatives au droit au logement.

Novembre 2021 : le RIL a organisé, conjointement avec Action-Gardien, une tournée des bureaux de campagnes des principaux partis en lice aux élections municipales. Il a également tenu des rassemblements festifs de type tintamarre afin de sensibiliser les candidat.e.s et les inviter à se positionnent en faveur d'un développement à échelle humain au bassin Peel, comprenant logements sociaux et infrastructures communautaires.

Février 2022 : Alors que la crise du logement ne cesse de prendre de l'ampleur partout au Québec, et que l'actuelle flambée inflationniste plonge de plus en plus de ménages dans la précarité, le gouvernement Legault continue d'ignorer, voire nier la situation. Le RIL a participé à une grande manifestation dans les rues de Montréal pour revendiquer l'adjonction de nouvelles sommes d'argent dans le budget du Québec pour relancer le programme AccèsLogis. Nous avons profité de cette mobilisation pour mettre de l'avant nos revendications pour du logement social au bassin Peel.

Masqués, mais pas muet !

Financement et soutien du réseau communautaire

Avec Action-Gardien et d'autres organismes du quartier, nous avons participé aux mobilisations relatives au financement des organismes communautaires chapeautés par le FRACA Montréal. Nous avons notamment pris part à deux manifestations au centre-ville de Montréal, en novembre et en février, et à une manifestation locale dans Pointe-Saint-Charles, toujours en février.

Quant au financement des organismes du quartier, nous avons participé comme groupe allié à l'assemblée publique Sauvons le Carrefour, organisée en février, et avons agi comme groupe porteur aux activités publiques organisées par La Petit Maison sur la Prairie.

Compilation des mobilisations et actions collectives

Date	Action	Participant.e.s
23-04-2021	Manifestation en appui aux locataires du Manoir Lafontaine	2
24-04-2021	Manifestation pour la Journée des locataires	11
1-05-2021	Manifestation pour la Journée internationale des travailleurs et travailleuses	5
8-05-2021	Manifestation pour un réinvestissement public dans le logement social	15
19-06-2021	Manifestation pour du logement social au bassin Peel	10
18-07-2021	Manifestation pour les droits des personnes migrantes avec Solidarité Sans Frontières	4
14-09-2021	Action tintamarre devant les bureaux de Justin Trudeau	7
24-09-2021	Manifestation pour le climat	6
7-10-2021	Manifestation pour le droit au logement	7
25-10-2021	Manifestation pour le financement du réseau communautaire	4
29-10-2021	Tintamarre pour réclamer des engagements municipaux pour Bridge-Bonaventure	25
12-02-2022	Manifestation pour la relance du programme AccèsLogis	20
22-02-2022	Manifestation pour le financement du communautaire	5
24-02-2022	Manifestation pour le financement du communautaire du quartier	4
Total		**125**

4- Représentation politique

Le RIL veille à l'acheminement des préoccupations et des demandes de ses membres aux acteurs politiques. Il représente et défend leurs intérêts auprès des instances politiques et administratives locales, régionales et nationales.

Mai 2021 : participation à deux rencontres de la Table multipartite pour la mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure, mise en place par la Ville de Montréal.

Juin 2021 : rencontre avec les élu.e.s et les fonctionnaires de l'arrondissement Le Sud-Ouest sur les enjeux et les perspectives liés au développement du logement social et à la protection du parc locatifs abordables du quartier.

Juin 2021 : intervention au conseil municipal pour questionner les élu.e.s au sujet de deux immeubles convertis en unifamilial, contrevenant ainsi à la nouvelle réglementation visant à protéger le parc locatif.

Juillet 2021 : rencontre avec les représentants de la Société immobilière du Canada à propos de l'avenir de son terrain situé au bassin Peel, dans le secteur Bridge-Bonaventure.

Août 2021 : intervention au conseil municipal pour interpeller les élu.e.s sur des cas de rénoviction dans une maison de chambres du quartier.

Septembre 2021 : intervention au conseil municipal pour interpeller à nouveau les élu.e.s sur des cas de rénoviction dans une maison de chambres du quartier.

Septembre 2021 : rencontre avec la direction de l'aménagement urbain de l'arrondissement Le Sud-Ouest à propos des maisons de chambres du quartier.

Octobre 2021 : rencontre préélectorale avec les candidat.e.s aux élections municipales relativement à nos demandes liées au logement social, à la protection des locataires et au parc locatif abordable du quartier.

Novembre 2021 : rencontre avec la direction de l'aménagement urbain de l'arrondissement et les services de l'habitation de la ville de Montréal à propos des maisons de chambres du quartier.

Décembre 2021 : présentation des constats tirés de notre étude *Portrait de l'Habitation à Pointe-Saint-Charles* aux élu.e.s de l'arrondissement.

Février 20222 : rencontre avec la mairesse, le responsable de l'urbanisme et le responsable de l'habitation de la ville de Montréal à propos de l'aménagement du secteur Bridge-Bonaventure.

Février 2022 : dépôt d'un mémoire en collaboration avec Action-Gardien dans le cadre d'une consultation publique sur la construction d'un projet mixte résidentiel et commercial dans le quartier.

Mars 2022 : rencontre avec le responsable du l'urbanisme à la ville de Montréal à propos du plan directeur de l'aménagement du secteur Bridge-Bonaventure.

VI. Logement social et communautaire

La promotion du logement social se situe au centre de l'action du RIL. Cet axe de travail consiste à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et de logement par le biais de l'habitation à but non lucratif, qui offre un véritable levier pour bâtir une communauté résiliente et inclusive.

1- Les demandes

La liste du Projet Saint-Charles regroupe les requérant.e.s du logement social dans le quartier. Elle centralise les besoins et relie l'offre et la demande sur les logements communautaires, dans une perspective de maintien des ménages moins nantis dans le quartier. Un total de 865 ménages composés de 1831 personnes sont inscrits sur la liste du Projet Saint-Charles. Le revenu annuel moyen de ces ménages est de 15 946 $ par année.

2- Soutien aux coopératives et aux OBNL d'habitation

La liste du Projet Saint-Charles jouit d'une reconnaissance locale et bénéficie d'ententes de priorisation avec les coopératives et OBNL d'habitation du quartier. Elle est mise à leur disposition pour la sélection de candidat.e.s pour leurs logements vacants. Ce volet de travail permet aux ménages inscrits sur notre liste d'attente d'accéder à des logements sociaux véritablement abordables. En parallèle, il permet aux coopératives et OBNL d'habitation :

- d'éviter les vacances de logements et les pertes de loyers subséquentes ;
- de faciliter le processus de sélection ;
- d'attirer des candidat.es qui connaissent le fonctionnement du logement communautaire, ce qui facilite leur intégration et favorise la participation citoyenne au sein de ces projets.

Le RIL siège au conseil d'administration de quatre OBNL d'habitation du quartier

- OBNL d'habitation Abri
- OBNL d'habitation Complexe Nord
- OBNL L'héritage de Pointe-Saint-Charles
- OBNL d'habitation Ropery-Shearer

Le soutien aux coopératives et OBNL d'habitation la location est offert sous deux formes :

- **soutien direct** : fournir la liste et accompagner les projets d'habitation communautaire dans le processus de sélection selon les ententes de collaboration en vigueur ;
- **soutien indirect** : fournir la liste sans participer au processus de sélection.

Cette année, nous avons contribué à l'attribution de **26** logements sociaux à des ménages en dans le besoin.

Typologie	Loyer subventionné	Loyer non subventionné
studio	2	1
3 ½	4	1
4 ½	11	3
5 ½	2	-
6 ½	2	-
Grand total	**21**	**5**

3- Témoignage

Enfin, j'ai un logement social abordable, très attendu, Je suis bien heureux et extrêmement satisfait. Car j'ai vécu presque une décennie dans un édifice à plusieurs petites chambres très étroite, dont la salle de bains en commun qui était partagée à plusieurs personnes sur étage, c'était très pénible. Je remercie énormément tous les intervenants du RIL pour leur bon travail essentiel et d'être présent pour aider la population vulnérable durant toutes ces années, Merci beaucoup.

Dominic

4- Développement

Le RIL travaille en étroite collaboration avec le groupe de ressources techniques (GRT) Bâtir son quartier, qui accompagne le développement de projets d'habitation et immobilier communautaire. Deux membres de l'équipe de travail du RIL sont délégués à la représentation du Secteur Pointe-Saint-Charles au conseil d'administration du GRT. L'assemblée du Secteur est une instance locale permanente de Bâtir son quartier. Elle assure les suivis et traite les opportunités et enjeux du développement du logement social dans notre quartier. Cette année nous avons participé à :

- l'assemblée générale annuelle de Bâtir son quartier ;

- l'assemblée annuelle du secteur Pointe-Saint-Charles ;
- cinq rencontres liées au développement du Secteur Pointe-Saint-Charles ;
- neuf rencontres du conseil d'administration du GRT Bâtir son quartier.

Terrains du Canadien National

Une coopérative et un OBNL d'habitation totalisant 215 logements sociaux sont prévus sur ces terrains situé au sud du quartier. Les travaux de décontamination du site sont entamés et la construction est prévue après la finalisation de cette étape. La RIL a livré une 1er liste de requérant.e.s à la coopérative qui a commencé son processus de sélection par une rencontre collective avec les ménages intéressés par ce projet. L'OBNL procédera bientôt à la mise en place de ses instances et politiques internes. Étant sur son conseil d'administration, Le RIL s'assurera de la priorisation des ménages requérants inscrit sur la liste du Projet-saint-Charles.

Reserve de terrains pour fin de logement social

Les énergies collectives investies cette année dans nos rapports de force avec des prometteurs immobiliers ont permis de négocier les cessions de deux terrains pour fin de logement social dans un secteur très convoité de Pointe-Saint-Charles. En parallèle et suite à nos multiples demandes et représentations relatives à la constitution d'une réserve de terrains pour fin de logement social, la Ville de Montréal a procédé à l'acquisition d'un site qui permettra le développement de plusieurs logements communautaires. Malheureusement, le désengagement du gouvernement Legault et l'absence des fonds dédiés aux nouveaux projets de logement social ne permettent pas le développement de ces terrains à court terme. Cette situation nous impose un double défi : d'une part nous devons intensifier notre mobilisation cet nos représentations collectives auprès du gouvernement pour qu'il revienne au financement de nouveaux projets de logement social, et d'autre part nous devons assurer une veille sur pour que l'administration municipale ne change pas la vocation de ces terrains.

Site du 1295 Laprairie : ce site abritera deux projets. L'un est destiné à abriter des organismes du quartier dont le RIL, l'autre consiste en la construction d'un OBNL d'habitation d'environ 50 logements sociaux. Le RIL est impliqué dans le développement des deux volets (résidentiel et non-résidentiel) avec un objectif d'arrimage des deux fonctions.

La composante résidentielle : le désinvestissement du gouvernement Legault du financement de nouveaux projets de logement social n'a pas permis de déposer une demande dans le programme AccèsLogis-Montréal, qui manque de fonds. D'autres pistes de financement liées à la Stratégie nationale sur le logement (palier fédéral) ont été explorées cette année. Le projet a toutefois reçu la confirmation d'un financement qui lui permet de d'entamer ses premières démarches de réalisation.

La composante non résidentielle : cette composante est portée par l'OBNL La Petite Maison sur Laprairie, qui vise à regrouper quatre organismes historiques du quartier (RIL, Madame Prend Congé, Familles en action et Club populaire des consommateurs) dans un nouveau pôle communautaire qui verra le jour sur le site du 1295 Laprairie. Le coordonnateur du RIL siège comme représentant de l'organisme au conseil d'administration de l'OBNL constituée en 2020 pour réaliser ce projet.

Lors de l'exercice 2021-2022, le projet a connu des grandes avancées, surtout sur les plans de sa gouvernance et de la recherche de financement.

Au niveau de la gouvernance, l'équipe s'est penchée sur l'élaboration des règlements généraux de l'OBNL, mettant en place une structure solide, pérenne et représentative des intérêts des groupes porteurs. L'OBNL a aussi tenu sa première assemblée générale annuelle, au cours de laquelle les membres ont procédé à l'élection du premier conseil d'administration, composé de cinq personnes. L'OBNL a également déposé sa demande de statut d'organisme de bienfaisance (statut de charité), suite à un travail impliquant l'accompagnement pro bono d'une firme d'avocats.

Sur le plan du financement, l'OBNL a déposé neuf demandes de financement auprès de bailleurs de fonds publics et privés, et a reçu 4 confirmations jusqu'à présent. Il a également reçu la confirmation d'un soutien de 500 000 $ de l'arrondissement Le Sud-Ouest, et a réalisé une étude sur la faisabilité d'une campagne majeure de levée de fonds.

Sur le plan architectural, les groupes porteurs ont participé à trois ateliers de *design* collectif pour mieux définir les besoins, opportunités et enjeux liés à la conception de l'espace. Un plan préliminaire a été produit par la firme d'architecture qui accompagne le projet.

L'OBNL a aussi tenu deux activités publiques pour augmenter sa visibilité dans le quartier et rejoindre les citoyen.ne.s et membres des groupes porteurs. Les équipes de travail des groupes porteurs se sont mises ensemble pour organiser des activités de promotion du projet.

En 2022-2023, nous poursuivrons la consolidation de la structure de l'OBNL, la recherche de financement et la conception du bâtiment. Nous nous pencherons aussi davantage sur la visibilité du projet et sur son ancrage local.

Immortaliser La 1ère assemblée générale de La Petite Maison sur Laprairie !

Merci à tous nos membres, alliés et partenaires.

Centraide du Grand Montréal

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
La santé et la solidarité d'un quartier!

Travail, Emploi et Solidarité sociale Québec

Société d'habitation Québec

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal Québec